

Genève présente son plan climat et part à la chasse au CO2

Sur Lemanbleu.ch le 2 juin 2021

Le plan climat cantonal 2030 a été présenté cet après-midi sur Léman Bleu. 7 grands axes et 41 mesures détaillées des mesures dont l'unique objectif est la neutralité carbone en 2050, il faut donc dès aujourd'hui traquer le CO2 partout pour atteindre une réduction de 60% les émissions de gaz à effet de serre en 2030.

Ce plan climat version 2e génération est trois fois plus volumineux que sa version initiale en 2015. Plus complet, il contient toujours un grand nombre de bonnes intentions ou de mesures sur lesquelles l'Etat n'a pas forcément la main tels que l'usage des carburants verts pour les avions, ou le prix plus avantageux des billets de train. La question des déchets ménagers n'est toujours pas clairement tranchée. Pour l'instant, Genève ne sera pas aussi ambitieuse que son voisin vaudois.

Les 7 axes:

Bâtiment: Le bâtiment, l'une des plus grandes sources de pollution, se trouve en première ligne. Les mesures ont déjà été dévoilées l'hiver dernier à l'occasion du plan directeur de l'Energie. Il demandera des efforts aux propriétaires avec l'objectif de multiplier par 2,5 les rénovations. Ces améliorations visent à gagner en efficacité et en finir avec le chauffage au mazout

Mobilité: D'ici 2030, Genève veut aussi réduire de 40% le trafic motorisé individuel et atteindre 48% de la mobilité douce. A cette occasion, 50 km de pistes cyclables neuves arriveront d'ici deux ans. En revanche, les places de parc seront moins nombreuses pour les collaborateurs des entreprises.

Consommation: L'Etat de Genève veut promouvoir les assiettes locales et végétariennes, les acteurs publics montreront l'exemple. Du côté des constructions, le bois devrait être privilégié au détriment du béton. Le développement de Genève se fera aussi en hauteur avec encore plus de surélévations.

Territoire: L'aménagement du territoire doit être compatible avec la neutralité carbone. Pas de méga-aéroport en vue ou d'infrastructures démesurées mais plutôt des quartiers valorisant la proximité et la convivialité

Santé: Préserver la santé face au réchauffement climatique, c'est aussi s'adapter aux canicules, se préserver des crues et veiller à nos ressources en eau

Biodiversité: La résilience reste le maître mot pour laisser les milieux naturels s'épanouir. En protégeant la faune et la flore indigènes et en luttant contre les espèces invasives. Mais l'Etat veut également une agriculture moins gourmande en eau.

Le conseiller d'État Antonio Hodgers vient défendre le plan présenté par le canton. «Ce n'est pas simplement réalisable, c'est nécessaire. Madame Fontanet très bien expliquée aujourd'hui que le coût de l'inaction sera à terme beaucoup plus élevé que le fait d'investir aujourd'hui», déclare-t-il. 3 milliards de francs seront investis sur 10 ans, ce qui sera bien sûr possible. Mais qui va payer l'addition ? Pas les Genevois annonce Antonio Hodgers, puisque en dehors de la taxe auto qui sera renforcée, aucun nouvel impôt environnemental ne sera rajouté. «Le Conseil d'État veut investir».

L'association transport et environnement (ATE) ne plaide pas pour le tout électrique en matière de mobilité qui n'est pas non plus selon elle une solution à cause des infrastructures à mettre en place. L'ATE pense qu'il serait judicieux de remettre le péage urbain sur la table, plus de pistes cyclables, améliorer les dessertes en transport public, sans pour autant plaider pour la gratuité des transports

La jeunesse très présente dans la rue est sans doute celle qui attend le plus du gouvernement. Elle estime que l'on peut encore aller plus loin et surtout mieux communiquer, comme le déclare un militant de XR.

L'association Noe21 salue, elle, les engagements de l'État mais s'inquiète des potentiels recours à venir. Quant aux milieux économiques, **la chambre de commerce et d'industrie** s'inquiète du rythme des mesures et souhaite que les entreprises soient pleinement associées.

Intervention de Vincent Subilia dans la seconde vidéo à partir de 2min02.